

PRÉPOSÉ À L'ARÉNA

TEMPORAIRE

DATE LIMITE
30 JUIN 2024 - PROLONGATION

N° CONCOURS
ACVSAD-2023-893

DÉBUT DE L'EMPLOI
DÈS QUE POSSIBLE

DESCRIPTION DU POSTE

Sous l'autorité de son gestionnaire, la personne titulaire du poste effectue les divers travaux reliés à la préparation et à la réfection des patinoires. Elle opère une surfaceuse et divers équipements afin d'assurer la qualité des surfaces de glaces. Elle effectue diverses tâches d'entretien et de nettoyage des équipements et des lieux pour faire en sorte d'offrir des installations sportives de qualité.

Elle doit effectuer, dans les meilleurs délais et selon les règles d'usage, les diverses tâches qui peuvent lui être assignées.

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

- Opérer la surfaceuse à glace ainsi que les divers équipements servant à préparer, entretenir et réparer les glaces intérieures et extérieures selon les normes établies
- Effectuer les vérifications et les actions requises au bon fonctionnement des équipements en lien avec toutes opérations pour l'entretien de patinoires et au bon fonctionnement des outils
- Effectuer les vérifications et les actions requises pour assurer la propreté des lieux en lien avec l'entretien des patinoires et du bâtiment
- Effectuer la vérification et l'ajustement de la température via le système informatique des glaces
- Procéder à l'inspection des lieux et des équipements. Effectuer les ajustements et les réparations nécessaires pour assurer la continuité des opérations et la sécurité des utilisateurs secteur aréna
- Effectuer les réparations mineures de l'aréna dont notamment la réparation des bandes, des baies vitrées, la peinture, l'ajustement de portes, etc.
- Effectuer l'entretien et le nettoyage des lieux et des locaux utilisés pour les activités de l'aréna
- Renseigner les visiteurs sur les installations, les services offerts et le déroulement général des activités de l'aréna. Effectuer une surveillance des lieux, contribuer au bon ordre et limiter l'accès aux chambres des joueurs aux seules personnes autorisées
- Rédiger les rapports de suivis d'entretien, des défauts, des bris et des plaintes. Effectuer les suivis nécessaires
- Vérifier les inventaires des produits et équipements (propane, sel, sable, lumières, savon, papier hygiénique, etc.) en vue de leur renouvellement par l'équipe d'approvisionnement de la Ville
- Conduire prudemment l'appareil de la Ville qui lui est confié, veiller à son bon fonctionnement, en assurer l'entretien de routine et le maintenir dans un état de propreté convenable
- Participer à l'élaboration et à l'implantation de procédés, d'outils et de nouvelles méthodes de travail découlant de son champ de responsabilités
- Aviser son supérieur immédiat de toute anomalie ou défectuosité
- Accomplir toute autre tâche demandée par son supérieur en lien avec la fonction

Il est entendu que la présente description d'emploi reflète les éléments généraux du travail accompli et ne doit pas être considérée comme une description exhaustive de toutes les tâches à accomplir.

L'utilisation des termes génériques masculins est faite dans le but d'alléger le texte et ne comporte aucune discrimination

QUALIFICATIONS REQUISES

- Diplôme d'étude secondaire 5 ou équivalence reconnue par le ministère de l'Éducation
- Détenir un permis de conduire valide délivré par la Société de l'assurance automobile du Québec de classe 5

EXIGENCES REQUISES

- Expérience pertinente reliée à la fonction serait un atout
- Expérience pertinente dans la conduite de l'appareil motorisé serait un atout
- Habilitéés à utiliser les outils, les produits et l'équipement nécessaires
- Savoir définir les priorités et faire preuve de discernement
- Faire preuve de tact et de courtoisie
- Capacité de travailler en équipe et faire preuve de polyvalence
- Souci marqué pour la connaissance et l'application des mesures de sécurité au travail

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Selon la convention collective des employés municipaux en vigueur. L'échelle de traitement salariale est de 21,92 \$ / h à 29,41\$ / h (échelle 2024)
- Majoration taux traitement de 14 % pour tenir compte des vacances et des avantages sociaux non offerts aux postes temporaires
- Horaire de travail sur appel
- Lieu de travail : Complexe Sportif Multifonctionnel de Saint-Augustin-de-Desmaures
- Accès au Programme d'Aide aux Employés et à leur Famille (P.A.E.F.)
- Stationnement gratuit
- Transport en commun à proximité

Toute personne intéressée doit faire parvenir son curriculum vitae ainsi qu'une lettre d'intention faisant état de sa motivation pour occuper ce poste en mentionnant le numéro du concours **au plus tard le 30 juin 2024 – prolongation**, par courriel ou à l'adresse suivante :

Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures
Concours : ACVSAD-2023-893
Service des ressources humaines
200, route de Fossambault
Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec) G3A 2E3
rh@VSAD.ca

Seules les personnes dont la candidature aura été retenue pour une entrevue seront contactées

